

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25521**

Intitulé

Directeur de projet communication

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
ICD - Institut international du commerce et du développement - Institut supérieur de la communication, de la presse et de l'audiovisuel (ISCPA Paris), Groupe institut de gestion sociale (IGS) - Institut supérieur de la communication, de la presse et de l'audiovisuel (ISCPA Lyon)	Directrice déléguée ISCPA, Directrice déléguée de l'ISCPA de Lyon

Chaque certificateur est en mesure de délivrer la certification en son nom propre

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320n Conception : Etablissement de stratégies de relations publiques et de communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Directeur Projet Communication conçoit, organise et contrôle les communications à l'interne et à l'externe dans le but de promouvoir une entreprise, son image au sein de son environnement, un événement ou un produit, en France comme à l'étranger.

Les activités du Directeur Projet Communication interne/externe sont de façon globalisée :

Conception de la stratégie et de la politique de communication interne et externe de l'entreprise

Management des hommes

Pilotage des projets

Gestion des budgets

Le titulaire est capable de:

- Conseiller la Direction Générale de l'entreprise sur le développement et la valorisation de l'image interne et externe de celle-ci, de ses produits, services et événements.
- Définir la stratégie globale de communication de l'entreprise incluant le plan de communication et la stratégie médias
- Organiser et faire évoluer une veille (utiliser les outils de veille permettant la traçabilité de sources)
- Rédiger un discours, une synthèse, un rapport, un compte-rendu d'activités ou de réunion ayant trait à la stratégie d'entreprise
- S'exprimer à l'oral pour défendre des préconisations. Préparer les éléments de langage diffusés et contrôlés
- Formaliser les besoins en compétences du projet
- Formaliser les compétences attendues des collaborateurs participant au projet
- Utiliser les outils de travail collaboratif et la délégation à bon escient
- Organiser, coordonner et contrôler les missions des équipes et réseaux de collaboration, y compris dans un environnement international (maîtrise d'une langue étrangère et codes interculturels)
- S'exprimer en langue étrangère à l'écrit et à l'oral dans un contexte professionnel
- Construire et rédiger un cahier des charges et/ou une proposition à partir des besoins exprimés par le client, par l'entreprise.
- Choisir et utiliser les formes et outils adaptés au contenu des messages et aux cibles internes ou externes
- Choisir, constituer et organiser l'équipe projet
 - en attribuant des missions en fonction des activités et des compétences des membres de l'équipe constituée pour le projet
 - en planifiant l'ensemble du dispositif dans le respect du cahier des charges
 - en respectant les contraintes légales et réglementaire
- Construire un budget
- Choisir des indicateurs et suivre la réalisation du budget
- Analyser des écarts et mettre en place des actions correctives

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les secteurs d'activités sont concernés par la communication car toute organisation en France ou à l'étranger a besoin de communiquer en externe et/ou en interne.

Les plus fréquents sont :

- Consultant conseil en communication
- Responsable de communication
- Responsable de communication internationale
- Communication project manager
- International brand manager
- Consulting account director
- Chef de projet senior
- Directeur adjoint à la Communication

- Directeur de communication digitale
- Directeur Marketing & Communication

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Conception de la stratégie et de la politique de communication interne et externe :

Dossier professionnel en deux langues, comportant une réflexion stratégique de communication à partir de l'analyse des besoins, la recommandation générale incluant les solutions aux problématiques du secteur d'activité, du marché, du client ou d'une situation interne, tant dans une société française qu'un Groupe international

Management des hommes :

Rapport sur l'équipe projet constituée (profil, compétences, tâches, objectifs, calendrier)

Pilotage de projets :

Cas pratiques dans des contextes variés d'entreprise, présentation normée de cahier des charges, présentation de recommandation pour clients réels, productions en langue étrangère, présentations orales et préconisations écrites portant validation de la hiérarchie

Gestion des budgets :

Plan de communication comprenant un budget détaillé de 50K€ minimum, l'analyse des écarts et plan d'actions correctives ainsi que le retour sur investissements.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	5 personnes •Un représentant qualifié des professions employeur extérieur à l'établissement •Un représentant qualifié des professions salarié extérieur à l'établissement •Le directeur pédagogique de l'ISCPA •Deux professeurs de l'établissement Dans le respect de la parité hommes/femmes.
En contrat d'apprentissage	X	5 personnes •Un représentant qualifié des professions employeur extérieur à l'établissement •Un représentant qualifié des professions salarié extérieur à l'établissement •Le directeur pédagogique de l'ISCPA •Deux professeurs de l'établissement Dans le respect de la parité hommes/femmes.
Après un parcours de formation continue	X	5 personnes •Un représentant qualifié des professions employeur extérieur à l'établissement •Un représentant qualifié des professions salarié extérieur à l'établissement •Le directeur pédagogique de l'ISCPA •Deux professeurs de l'établissement Dans le respect de la parité hommes/femmes.
En contrat de professionnalisation	X	5 personnes •Un représentant qualifié des professions employeur extérieur à l'établissement •Un représentant qualifié des professions salarié extérieur à l'établissement •Le directeur pédagogique de l'ISCPA •Deux professeurs de l'établissement Dans le respect de la parité hommes/femmes.

Par candidature individuelle	X	<ul style="list-style-type: none"> • 5 personnes • Un représentant qualifié des professions employeur extérieur à l'établissement • Un représentant qualifié des professions salarié extérieur à l'établissement • Le directeur pédagogique de l'ISCPA • Deux professeurs de l'établissement • Dans le respect de la parité hommes/femmes (dont 50% employeurs et 50% salariés) et dans le respect de la parité hommes/femmes
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X	<ul style="list-style-type: none"> • 5 personnes • Un représentant qualifié des professions employeur extérieur à l'établissement • Un représentant qualifié des professions salarié extérieur à l'établissement • Le directeur pédagogique de l'ISCPA • Deux professeurs de l'établissement • Dans le respect de la parité hommes/femmes (dont 50% employeurs et 50% salariés) et dans le respect de la parité hommes/femmes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 février 2016 publié au Journal Officiel du 17 mars 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Directeur de projet communication" avec effet au 02 janvier 2011, jusqu'au 17 mars 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

327 certifiés (197 à Paris et 130 certifiés à Lyon)

Autres sources d'information :

<http://www.iscpa-paris.com>

<http://www.iscpa-lyon.com>

<http://www.iscpa-toulouse.com>

Lieu(x) de certification :

Paris - Lyon

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- Campus Paris - 12 rue Alexandre Parodi - 75010 Paris

- Campus Lyon - 47 rue Sergent Michel Berthet - CP 606 - 69258 Lyon Cedex 09

- VISIPLUS - 1300 route des Crêtes - 06560 Valbonne

Historique de la certification :